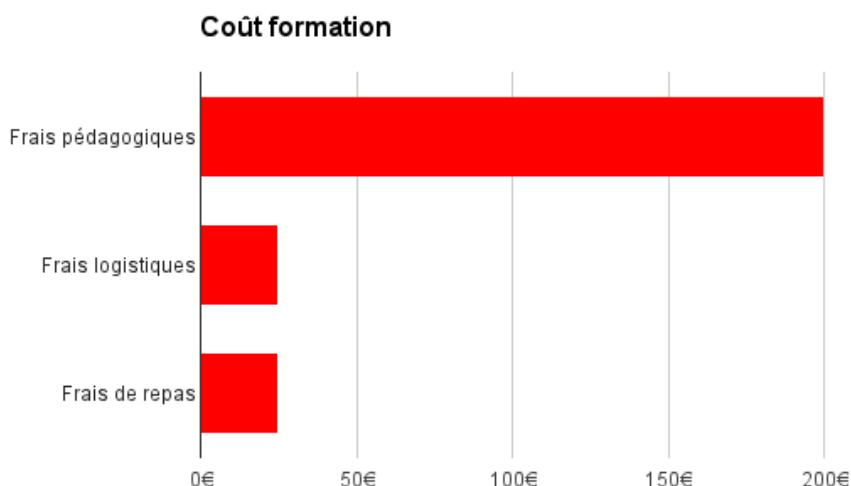


La Formation avec la MONA, combien ça coûte ?

1°) Une explication s'impose.

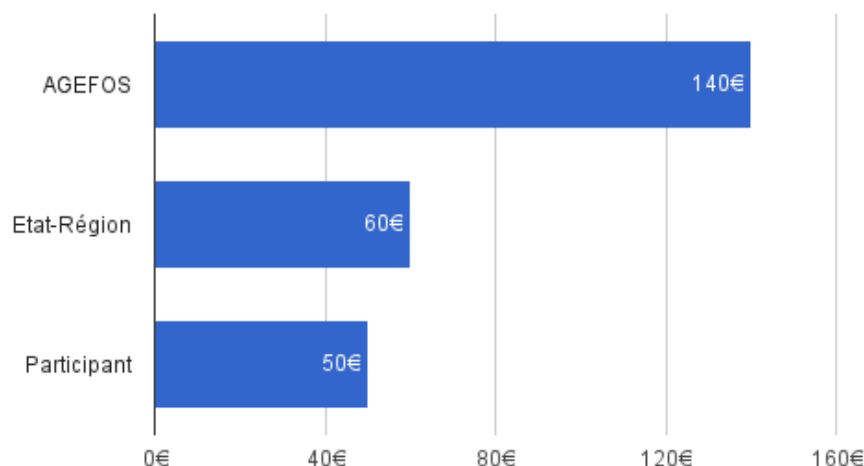
En moyenne, une journée de formation revient à 250 euros par participant. Cela se décompose de la façon suivante :

Frais pédagogiques (honoraires de formation)*	200 €
Frais logistiques (salles, frais de dossier MONA)	25 €
Frais de repas et de pause	25 €
TOTAL	250 €
<i>* en moyenne, les Organismes de Formation coûtent 1400 euros par jour de formation sur une base de 7 stagiaires</i>	



En face, les recettes, jusqu'en 2016, étaient les suivantes :

AGEFOS (sur la branche tourisme)*	140 €
Etat-Région (programme EDEC)	60 €
Participant (Office de Tourisme)	50 €
TOTAL	250 €
<i>* branche tourisme : regroupe Offices de Tourisme, ADT, CDT, CRT</i>	



Situation particulière des agents de la fonction publique : à part en Limousin, où le CNFPT participe au coût de formation, il n’y a pas de financement pour eux. Par solidarité de réseau, un surcoût de 25 euros uniquement était jusqu’alors appliqué.

2°) La situation au début 2017 : coûts selon les actions.

Frais de formations régionales (FIR) :

A ce jour (20 janvier 2017), nous sommes toujours en discussion pour le financement des **30% Etat-Région**.

De plus, pour les offices de tourisme de plus de 11 salariés, le financement AGEFOS se fera sur le plan de formation de l’entreprise et non plus sur la branche (autrement dit, traitement individuel). La formation risque donc de coûter plus cher en 2017 pour les structures.

Nous fixons au **15 mars 2017** la date limite de nos négociations pour pouvoir afficher des coûts réels et définitifs. En attendant, nous avons décidé de ne pas augmenter la part MONA (50 euros) cette année. Voici un tableau récapitulatif par type de structures des coûts maximum possibles en 2017 par journée de formation.

Offices de tourisme, CDT de moins de 11 salariés adhérents AGEFOS *		
Facturation MONA (Frais logistique)	Coût supplémentaire possible (part Etat-Région 30%)	Total possible 2017
50 euros	60 euros	110 euros
*Moins de 11/Plus de 11, conditions de prise en charge AGEFOS 2017 - plus d’explications		

Offices de tourisme, CDT de plus de 11 salariés adhérents AGEFOS*		
Facturation MONA (Frais logistique)	Coût pédagogique minimum pris sur le Plan de Formation de l'Entreprise	Coût pédagogique maximum pris sur le Plan de Formation de l'Entreprise (si absence de financement Etat/Région)
50 euros	140 euros	200 euros
*Moins de 11/Plus de 11, conditions de prise en charge AGEFOS 2017 - plus d'explications		

Agents de la Fonction Publique Aquitaine-Poitou-Charentes		
Coût minimum d'une journée de formation	Coût supplémentaire possible (part Etat-Région 30%)	Total possible 2017
75 euros	60 euros	135 euros

Agents de la Fonction Publique Limousin		
Coût minimum d'une journée de formation	Coût supplémentaire possible (part Etat-Région 30%)	Total possible 2017
50 euros	/	50 euros
<i>LE CNFPT Limousin prend en charge l'intégralité du coût de la formation. Ne reste à la charge de la structure que les frais logistiques.</i>		

Autres structures
Facturation MONA (Frais logistique et Frais pédagogiques)
250 euros

Frais Club et Rencontre Réseau :

La tarification ci-dessous inclut l'accueil café et le repas du midi ainsi que les frais de salle éventuels.

- 55 € par jour et par personne pour les adhérents à la MONA
- 85€ par jour et par personne pour les non-adhérents à la MONA

Frais Accompagnement VAE :

La tarification ci-dessous inclut l'accueil café et le repas du midi ainsi que les frais de salle éventuels.

- 50 euros pour les acteurs institutionnels touristiques de la Grande Région (agents de droit privé dont la structure adhère à AGEFOS-PME). Accompagnement de 2 journées en collectif et 10 heures de coaching individuel soit 24 heures.
- 1200 € pour les agents de la fonction publique territoriale relevant du CNFPT Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes. Accompagnement de 2 journées en collectif et 10 heures de coaching individuel soit 24 heures.

Webséminaire :

Gratuit.

Tarification spécifique sur 3 actions exclusivement à distance (TOEIC, MOOC Accueil Europe, Certification Opquast qualité web) :

Le parcours TOEIC :

- Pour les structures adhérentes AGEFOS-PME : parcours débutant (99h) ou intermédiaire (72h) entièrement financé par AGEFOS-PME en 2017 sur les fonds de la période de professionnalisation. La procédure administrative sera établie directement entre la structure et l'organisme de formation Euroformation. Parcours pouvant débuter dès à présent après inscription sur plateforme et validation des conditions administratives.
- Pour les structures autres : coût horaire de 15 euros Net de taxes.

Le MOOC Accueil Europe :

Parcours de formation exclusivement en ligne portant sur 6 clientèles étrangères (allemande, belge, britannique, espagnole, italienne, néerlandaise). Le temps d'apprentissage pour une clientèle oscille entre 2 et 4 heures soit 12 à 24 heures au total. Parcours pouvant débuter sur 2 périodes (au choix) : avril à septembre 2017 ou octobre 2017 à mars 2018.

Inscriptions du réseau centralisées par la MONA pour bénéficier des avantages d'une commande groupée et ainsi diminuer au maximum les coûts pour le réseau. Une tarification qui sera communiquée au plus tard début mars, un mois avant le début de l'aventure et qui pourra profiter aussi bien aux salariés de droit privé qu'aux agents de la Fonction Publique Territoriale. Pour les structures adhérentes AGEFOS-PME, l'enveloppe "plan de formation de la structure" pourra être mobilisée sur tout ou partie du coût pédagogique restant à charge.

Certification Opquast qualité web :

Un tarif unique de 210 euros tout compris. De la phase d'apprentissage au passage de la certification, il faudra compter un minimum de 7 heures d'apprentissage en ligne. La procédure administrative sera établie directement entre la structure et l'organisme de formation Opquast. Pour les structures adhérentes AGEFOS-PME, l'enveloppe "plan de formation de la structure" pourra être mobilisée sur tout ou partie du coût pédagogique restant à charge.

3°) Conditions générales d'organisation et de vente.

Tarification : le prix est rappelé pour chaque action sur la [plateforme d'inscription en ligne](#). La mention « En cochant cette case, vous reconnaissez avoir pris connaissance des modalités d'inscription et des règles tarifaires 2017 » est indiquée lors de cette procédure d'inscription.

Périodicité : les actions proposées dans le cadre de ce programme se déroulent sur l'exercice 2017.

Contractualisation : l'inscription en ligne vaut acceptation de l'entreprise à partir du moment où la case suivante est cochée lors de l'inscription : « En cochant cette case, vous engagez votre responsabilité et vous certifiez que les informations inscrites dans ce formulaire sont exactes et qu'elles ont été validées par votre structure (cela fait office de signature) ».

Durée de la formation : sauf indication contraire sur la fiche pédagogique, la durée d'une journée de formation est de 7 heures. Les horaires sont les suivants : 09h15-09h45 : accueil café 09h45-12h45 : formation 12h45-14h00 : pause déjeuner 14h00-18h00 : formation. En cas de non-respect des horaires, la MONA ne pourra pas délivrer d'attestation de formation.

Désinscription et pré-requis : par rapport aux pré-requis mentionnés pour chaque action de formation, il appartient à la structure de s'assurer, avec les informations mises à disposition dans les fiches pédagogiques, que les personnes concernées par le stage ont un niveau suffisant pour suivre la formation. L'équipe de la MONA est disponible pour vous conseiller sur ce choix. En cas de non-respect des prérequis, la MONA se réserve le droit d'annuler l'inscription.

Annulation ou report de la formation : la MONA se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou de reporter une formation. Les dates de formation peuvent être modifiées, exceptionnellement, lorsque le nombre de 9 stagiaires n'est pas atteint. En cas de report de la formation, la structure pourra maintenir son inscription pour une date ultérieure ou se faire rembourser la somme versée au titre de l'inscription.

Annulation ou report de l'inscription par le stagiaire ou sa structure : la structure peut annuler ou reporter sans frais une formation si cette annulation ou ce report intervient au plus tard 15 jours avant la date de démarrage de l'action et fait l'objet d'un mail adressé à professionnalisation@monatourisme.fr. Au-delà de cette date, les frais de stage seront entièrement dus à la MONA. Dans le cas d'une annulation tardive pour raison médicale (arrêt de

travail...) ou raison personnelle (acte de décès...) ces frais ne seront pas facturés si le justificatif est adressé à professionnalisation@monatourisme.fr

Facturation : toute facture est adressée 15 jours avant l'action. Les paiements doivent être reçus au plus tard 30 jours à compter de la date de la facturation sous peine de majoration.

Information : la MONA adresse un mail de convocation environ un mois avant la formation pour (re)préciser l'ensemble des informations pratiques (lieu, horaires, programme, possibilités de co-voiturage...)

Attestation de stage : la MONA remet, par l'intermédiaire des formateurs, une attestation de fin de formation à chaque participant (sous réserve du respect des présentes conditions d'organisation). Le participant signe en contrepartie une décharge de remise de cette attestation de fin de formation.

Acceptation des conditions générales d'organisation et de vente : la participation à la formation implique l'acceptation totale et le respect de ces conditions générales par le salarié et la structure qui l'emploie.

Résolution des litiges : en cas de contestation de quelque nature que ce soit, il est expressément convenu que les tribunaux de Bordeaux sont les seuls compétents.